



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1295**

Séance publique du

19 novembre 2012

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121119-23476- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/12
Date de réception : jeudi 22 novembre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNE ✓ - COMPTE RENDU AFFICHE ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE VILLE. CONVENTION PUBLIQUE
D'AMENAGEMENT VILLE/SEMIPA. APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 1524-3
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES. - INFORMATION DU CONSEIL**

Le 19/11/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 13/11/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Danièle BRUNET à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yannick DECARA à M. Christian LOUIT, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Robert FOUQUET à Mme Arlette OLLIVIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Fleur SKRIVAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



04.21

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 19/11/12

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE VILLE. CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT VILLE/SEMEPA. APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 1524-3 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES. - INFORMATION DU CONSEIL

Mes Chers Collègues,

Les dispositions de l'article L 1524-3 du « Code Général des Collectivités Territoriales » imposent aux Sociétés d'Economie Mixte Locales, lorsqu'elles exercent des prérogatives de puissance publique, d'établir chaque année un rapport spécial sur les conditions de leur exercice qui doit être présenté à l'organe délibérant de la Collectivité Territoriale.

Tel est l'objet du rapport ci-joint, élaboré par la « SEMEPA » et concernant l'Opération de Revitalisation du « Centre Ville », opération où cette société exerce ponctuellement les prérogatives liées au droit de préemption.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

PRENDRE ACTE du présent rapport.

2012.1295 - OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE VILLE. CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT VILLE/SEMEPA. APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 1524-3 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES. - INFORMATION DU CONSEIL

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

5	Lot de copropriété Local RDC (remise)	30,70m ²	5 rue du puits juif section AC 289	M. Francois BOYADJIAN	15 rue de la paix 13100 Aix-en- Provence	*arrêté de préemption du 14 mars 2003 *Acte notarié signé le 14 mars 2003	18 000,00 €	
6	Lot de copropriété Local RDC	20,77 m ²	44 rue du puits neuf Lot1 Section AT 45	Consorts MARIN- DUBUARD	M. Loïc MARIN- DUBUARD Chemin des Guarrigues Ouest ROGNES	*arrêté de préemption du 7 mars 2003 *Acte notarié signé le 27 mai 2003	9 910,00 €	
7	Lot de copropriété Local RDC	Lot n°6: L.comm 16,02m ² Lots n° 4 & 5: caves 40 m ² Lot n° 9: Débarras: 2m ²	6 rue Félibre Gaut Lots 4/5/6/9 Section AB n°48 et n°385	Mm COLBERTADO Eugénie	18 rue de l'alolette St YRIEIX LA PERCHE	*arrêté de préemption du 7 mars 2003 *Acte notarié signé le 29 juillet 2003	10 671,43 €	
8	Lot de copropriété Local commercial / 2 logements et annexes	Lots 6/8/9: caves 18 m ² Lot 10: L.comm 33,36 m ² Lot 11: réserve LC 20,87m ² Lot12: WC 3,71 m ² Lot 15: Logt Et2 64,97 m ² Lots 16/18/19/21: Rangt 11,4 m ² Lot 1	2 rue Boulegon Lots: 6/8/9/10/11/12/15/16/17/ 18/19/20/21 Section AT 154	M.FLORIOT et Consorts FIORIO	M. Pierre FLORIOT 30 Bd Chave MARSEILLE 13005	*arrêtés de préemption du 8 avril 2003 *Acte notarié signé le 28 octobre 2003	243 800,00 €	

9	Lots de copropriété Local RDC et caves	35,26 m2 (LC en rdc) 20+40 m2 (caves en sous sol)	27 rue du puits neuf Lots 1/14/15 Section AT 101	M. KILMANN Franck	5 rue pierre et marie Curie AIX EN PROVENCE 13100	arrêté de préemption du 25 juillet 2003 *Acte notarié signé le 27 mai 2003	56 406,00 €	
10	Lots de copropriété Local RDC et caves	33 m2 (LC en rdc et 39,36 m2 de cave en ssol)	40 rue Venel (lots 1,2,4), section AS n° 105	M EURDEKIAN Yvan	20 residence Bernadette , Avenue Jean Giono 13100 AIX EN PROVENCE	Arrêté préemption du 24 octobre 2003 Acte notarié signé le 10 février 2004	38 113,00 €	
11	Immeuble entier	923 m2 de surface bâtie	17,19 rue Irma Moreau section AO n°62	SCI de l'Aigle d'Or représenté par Mr Jean MATHIEU	BP 85, Route de Saignon, 84400 APT	Arrêté préemption du 19 mars 2004 Acte notarié signé le 30 juillet 2004	1 463 500,00 €	
12	Immeuble entier	37 m2	8 bis Traverse de l'Aigle d'Or section AO n°141,143,147	Mr BERGERON	Le Bosquet,29 Avenue Jules Ferry 13100 AIX	Arrêté préemption du 29 juillet 2004 Acte notarié signé les 30 novembre et 1 décembre 2004	62 505,00 €	
13	Lots de copropriété (Lots 2 et 3)	86,90 m2	3 rue Vauvenargues section AC n°229	Mm FAURE-GIGNOUX Marie Louise	10 A Chemin de Fanton 05100 BRIANCON	Arrêté préemption du 21 septembre 2004 Acte notarié signé le 8 décembre 2005	117 378,05 €	
14	Immeuble entier 35 rue Cordeliers et lots de copropriété au 37 rue cordeliers n°108,114,201 et 202	297 m2 au sol pour le 35 Cordeliers et 262 m2SH pour le 37 Cordeliers.	35 rue des Cordeliers AB n°373 et lots de copro au 37 rue Cordeliers AB n°371,372,448 et 449	Melle BERAUD	590 Chemin de Rapine 13100 Aix en Provence	*Arrêté préemption du 24 octobre 2006 *Acte notarié signé le 30 janvier 2007	1 110 000,00 €	
15	Immeuble entier	37 m2 surface au sol et 382,38 m2 SDPHO	18 rue Constantin AC n°18	Mr BELUGUET	18 rue Constantin 13100 Aix en Provence	*Arrêté préemption du 9 octobre 2009, *Acte notarié signé le 17 mars 2010	850 000,00 €	
16	Immeuble entier	165 m2 au sol et 627,80m2 SDPHO	4 rue des Cordeliers AS n°141	Cts TORRES	7 rue Méjanes 13100 Aix en Provence	*Arrêté de préemption du 3 février 2010 *Acte notarié signé le 26 mai 2010	1 000 000,00 €	
17	Lots de copropriété (du lot n°6 au lot n°15)	200 m2 SHabitable	7 rue des Gondraux	Cts SEBAHI	-Le Clos des Marronniers, 405 Av des Siffleuses à Aix en Provence (13090)	*Arrêté de préemption du 3 septembre 2010 *Acte notarié signé le 9 mars 2011	380 000 €	